

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 novembre 2024

Délibération CA_20241118_05

Mise à jour du tableau des effectifs janvier 2025

VOTE : adopté à l'unanimité

1 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs du 1^{er} juillet 2024 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 03 octobre 2024 ;

Vu la délibération du 10 octobre 2024 relative au protocole d'accord sur l'attractivité du CTA - CODIS au profit des opérateurs ;

Considérant l'ensemble des décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant le budget de l'établissement ;

DECIDE :

Article 1^{er}. Deux postes permanents de sous-officiers sont créés à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 2. Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est transformé en rédacteur, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 3. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'établissement.

Article 4. Le tableau des effectifs du SDIS, ci-annexé, est adopté.

FLEURET Marc